

1, rue de la Jeunesse
CH-2800 Delémont 1
t +41 32 420 88 30
f +41 32 420 88 31
orp.delemont@jura.ch

Aux conseils communaux
jurassiens

15, rue Auguste-Cuenin
CH-2900 Porrentruy
t +41 32 420 39 40
f +41 32 420 39 41
orp.porrentruy@jura.ch

5, rue Bel-Air
CH-2350 Saignelégier
t +41 32 420 47 30
f +41 32 420 47 31
orp.saignelegier@jura.ch

Delémont, lundi 3 mai 2021

Inscription des demandeurs d'emploi à l'ORP – Effet de la révision de la législation fédérale sur l'assurance-chômage

Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,
Mesdames et Messieurs les secrétaires communaux,

Dès le 1^{er} juillet 2021, suite à une révision de la législation fédérale sur l'assurance-chômage, les citoyens jurassiens devront s'inscrire au chômage non plus dans les communes, mais à l'ORP.

Ils pourront s'inscrire à l'ORP soit en se présentant au guichet de l'ORP compétent soit, prioritairement, via la plateforme d'accès aux services en ligne (www.jura.ch/Inscription auprès d'un ORP).

Il est vraisemblable que pour s'annoncer à l'ORP, ils devront présenter une attestation de résidence ou une attestation établie par leur commune de domicile. Ainsi, à cette occasion, nous comptons sur vous pour inciter les citoyens à privilégier l'utilisation de la plateforme citée ci-dessus.

La révision de la législation implique des changements de pratiques pour toutes les institutions communales et cantonales concernées et nécessite la mise en place d'une pratique commune entre vous et l'ORP-Jura afin d'informer au mieux les personnes souhaitant s'inscrire au chômage.

Dans ce but, l'ORP-Jura mettra à jour sa page internet sur www.jura.ch au plus tôt le 1^{er} juillet 2021. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires à l'inscription au chômage vers laquelle vous pourrez diriger toutes les personnes qui vous contacteront à ce sujet. Pour les citoyens qui n'auraient absolument pas accès à internet, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir les diriger vers le guichet de l'ORP de votre district.

En ce qui concerne l'ORP-Jura, avec l'introduction du principe de communication électronique dans le dispositif de l'assurance-chômage, les échanges d'information et les relations entre les assurés et les ORP changeront considérablement.

Nous comptons donc sur une large adhésion du public à l'utilisation du nouvel outil en ligne mis à sa disposition et comptons sur la promotion de ce dernier par tous les acteurs. Cette nouvelle manière de travailler simplifie également les démarches administratives auxquels les citoyens doivent faire face actuellement, comme par exemple l'envoi en ligne du dossier de candidature avant le premier entretien avec le conseiller en personnel.

Nous vous remercions d'ores et déjà de l'attention que vous porterez à ce courrier et de votre précieuse collaboration en cette période transitoire.

La soussignée de droite reste bien entendu à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux, Mesdames et Messieurs les secrétaires communaux, nos salutations les meilleures.

OFFICE REGIONAL DE PLACEMENT

Pascal Chételat
Chef d'Office



Myriam Arnaboldi
Coordinatrice administrative

